

ENFiP : 3^{ème} CTPS



Syndicat National FO des Finances Publiques – FO-DGFIP –
45, 47 rue des Petites Ecuries – 75010 Paris – Tél : 01 47 70 91 69
Fax : 01 48 24 12 79 E-mail : contact@fo-dgfip.fr – Site web : <http://www.fo-dgfip.fr>

Compte rendu du 3^{ème} CTPS unifié de l'ENFiP du 7 avril 2011.

pour FODGFIP la délégation était composée de Bernard CROUZIL *Toulouse*, Marie-José TROTE *Clermont Ferrand*

Le CTPS était présidé par Bernard HOUTEER, directeur de l'ENFiP.

ELEMENTS DE CONTEXTE :

Dans le contexte tout particulier des groupes de travail nationaux, *mutation – formation – 1^{er} affectation*, qui se tiennent actuellement et dont le champ de compétence s'étend jusqu'à l'ENFiP, **FO DGFIP** a tenu à rappeler sa position sur le projet de la nouvelle scolarité du B-DGFIP, que ce soit pour la période cible* ou pour la période de convergence**

"cible"



L'architecture de la scolarité ne nous pose pas de problème dans la version présentée hier. En effet cette nouvelle version prend en compte deux évolutions demandées par **FO DGFIP**.

à savoir :

- Choix du lieu du stage d'application par le stagiaire (mai, juin et juillet)
- Possibilité de demander la première mutation au bout de 11 mois.

Remarque : le groupe de travail du début de semaine a vu

l'administration s'engager sur la possibilité, pour les chargés de famille qui le demanderont, de venir s'installer dans le département de résidence de l'école dès le mois de septembre. L'agent devra faire une déclaration sur l'honneur et venir travailler pendant ce mois dans les services de la ddfip de la résidence de l'école.

"convergence" :



nous sommes opposés à ce que la rentrée 2011 soit décalée au 1^{er} octobre.

Remarque : nous avons appris en séance que le GT, dit d'arbitrage qui se tenait en même temps que ce CTPS, avait vu l'administration accéder à notre demande en reportant à 2012 le décalage de la rentrée au mois d'octobre. En 2011 la scolarité débutera en septembre.

Scolarité des B DGFIP :

le président indique que, compte tenu de ce que nous venons

d'apprendre du groupe de travail qui se tient en parallèle, la période de convergence pourrait consister à diminuer la scolarité d'un seul mois c'est à dire 8 mois (septembre à avril) pour 2011.

FO DGFIP considère qu'il s'agit d'une proposition acceptable, a défaut de mieux, compte tenu du temps nécessaire pour adapter les nouveaux modules de formation. *Cela dans le sens d'une proposition de gestion à court terme. Nous ne partageons toujours pas l'idée qu'il faille raccourcir les formations.*

En effet, même s'il est communément admis que pour diminuer le volume d'une formation il suffit de supprimer des choses, et que cela peut se faire en "deux coups de cuillères à pot".

La réalité, en tenant compte des contraintes pédagogiques, n'est pas aussi simpliste.

Il faut réécrire les modules et pas seulement appliquer du "blanco" sous peine de délivrer des cours au rabais, ce qui est incompatible avec les objectifs de qualité recherchés par tous.

* scolarités unifiées : DGFIP 2012 ou plus...

** période qui s'étend jusqu'à la mise en place des scolarités unifiées.

FODGFIP a indiqué en début de séance les points qu'il souhaitait aborder en plus de l'ordre du jour, a savoir :



- ❑ les règles de vie à l'ENFIP
- ❑ le transfert des compétences de RH2C vers l'ENFIP
- ❑ une demande d'information sur les volumes horaires et/ou nombre de groupes de stagiaires dans chacun des établissements de l'ENFIP.

Il est nécessaire d'avoir une vision sur le nombre d'enseignants qui devront être présents dans chacun des établissements.

En effet si lors de la création de l'ENFIP il avait été indiqué que des enseignants pourraient être amenés à donner une aide ponctuelle dans un autre établissement. Un transfert de charges trop important entre établissements pourrait avoir un effet sur la répartition des enseignants, ce que nous ne pourrions accepter.

Pour FODGFIP il est important de donner de la visibilité sur le sujet.

L'administration indique bien que les recrutements croisés participent effectivement au processus d'équilibre du plan de charge des établissements.

A l'heure actuelle l'ENFIP n'est pas en mesure de fournir l'information, mais indique que ce sont des informations dont elle aura aussi besoin en terme de gestion.

C'est donc une information à suivre.

Situation des emplois :

le président analyse la situation de l'ENFIP comme plutôt favorable par rapport aux autres services de la DGFIP... sans pour autant "croire au père Noël".



Il prend ses responsabilités et positionne géographiquement les suppressions d'emplois.

FODGFIP, rappelle sa position et reste ferme sur les suppressions d'emplois



La seule façon acceptable de traiter les suppressions d'emplois, c'est d'appliquer la méthode de la filière Gestion Publique : c'est à dire l'évaporation naturelle ! (*retraite ou mutation pour convenance personnelle*)

Au sujet des CIF et des ACIF : pas d'inquiétudes ! Il y a du travail et il y aura du travail.

En effet, la progression du recrutement de certains agents ainsi que les nouvelles offres de préparations font que ces structures seront largement sollicitées.

Il faudra être en mesure d'offrir des volumes d'enseignants et de lieux d'enseignements en nombre important.

Compte tenu notamment des préparations aux concours en nette augmentation par rapport à ce que connaissait la filière fiscale.

C'était une de nos revendications importantes : tendre vers ce qui se faisait dans la filière gestion publique car c'était mieux pour les agents. Même si nous n'avons pas obtenu entièrement satisfaction, il faut tout de même noter une amélioration certaine au bénéfice des agents.

En fonction des besoins les établissements pourraient être amenés à participer à ces formations.

Trajets/temps de travail



prise en compte des trajets dans le temps de travail pour l'ensemble des stagiaires de la formation continue :

Le Président estime qu'il ne peut y avoir de regard rétroactif sur le sujet, mais en revanche il n'est pas hostile à ce qu'on puisse étudier le sujet, tout en précisant que la responsabilité des chefs de service fait aussi partie du paysage.

Délégués de C en B

Ils seront positionnés à Lyon.

Nous l'avons appris en dehors de toute annonce en CTPS.



Le président indique que ce sont les décalages successifs des groupes de travail nationaux qui en sont la cause.

Discussions à l'ENFIP

Vision du directeur :

❑ établir un dialogue au sein de chaque établissement

❑ conserver le CTPS, rencontre incontournable entre la direction et les OS. Si cela s'avérait être nécessaire, sa fréquence pourrait être augmentée.

❑ besoin d'expression des stagiaires vis à vis de l'administration.

Il faudrait, dans ce cas entendre administration au sens large, c'est à dire administration gestionnaire plus enseignants.

FODGFIP considère que la solution "ex-ENC" pourrait facilement servir de base de construction du nouveau dialogue, d'autant qu'elle n'avait pas démerité.

Sous réserve d'adapter la dénomination et de réviser les compositions puisque les établissements demeurent, que les formations sont éclatés, mais que l'école est unique.



L'organisme de référence : (Conseil Interne) était la réu-

-nion des 2 CAE (Commission Administration Elèves et Commission Administration Enseignants).

Selon les circonstances ou les besoins, il était possible de réunir l'une ou l'autre des commissions ou directement le Conseil Interne. Cette souplesse de fonctionnement permettait de s'adapter facilement aux contraintes pédagogiques, qui sont loin d'être uniformes d'une année sur l'autre.

Les problèmes spécifiques aux administratifs étaient traités en CTPL.

Pour **FODGFIP** il ne faudra pas les oublier car sans le support logistique qu'ils apportent, l'enseignement n'est pas possible.

Quel que soit la chaîne de transmission, sa qualité ne peut dépasser celle du maillon le plus faible, la chaîne étant composée des pilotes, des administratifs et des enseignants, tous doivent être de qualité pour que la transmission des savoir, soit elle même de qualité.

Futurs enseignements

Les orientations de l'école:

□ **Donner** un socle minimum par des enseignements qui ne soient pas du "bourrage de crane".

□ Avoir le souhait que la **confiance** s'installe entre tous pour bâtir ces nouvelles scolarités.

□ Pour ce socle des enseignements juridiques et comptables, il faudra bien fixer un volume horaire et s'y tenir dans un premier temps, ceci n'excluant pas de corriger le tir si le besoin s'en faisait sentir l'année suivante.

□ Construire les différents enseignements avec des pédagogies adaptées à chacun des cadres, A B et C.

□ Sur l'ensemble des matières dites de connaissances on doit néanmoins pouvoir "tirer" sur le même fonds pédagogique.

□ L'objectif qui n'a pas vocation à être remis en cause c'est : "vers où veut-on aller".

Partant de là on devrait avoir une documentation unifiée avec le rôle particulièrement important de l'enseignant qui est d'apporter sa "plus value"

La vision **FODGFIP** des scolarités est plus **ambitieuse** qu'un socle minimum.



Les stagiaires doivent être capables d'occuper leur premier poste en sortie d'école, sans avoir recours immédiatement à la formation en cours de carrière. Outre la formation de carrière, la formation sur une dominante et le

stage sur le premier métier, il faut une véritable formation technique au métier qui ne peut se réduire à un stage saupoudré de quelques retours en école ou en CIF.

Pour **FODGFIP** le besoin d'un allongement des scolarités se pose avec plus d'acuité que jamais !

L'investissement "lourd" sur la formation en début de carrière n'est pas de pure perte, c'est au contraire un investissement, un bagage solide qui doit être confié à l'agent dès le départ pour une carrière qui ne cesse de s'allonger.

« Investir plus pour récolter plus ! ».

A bien y regarder, il est facile de faire le bilan : on investit la première année et on récolte les années suivantes pendant toute la carrière !!

Sur la confiance entre les parties pour bâtir les scolarités, c'est une idée partagée.

Chacun doit avoir conscience de ce qu'il faut bâtir ensemble.

Les contraintes du gestionnaire ne doivent pas s'imposer systématiquement face aux réalités pédagogiques.

De même que les enseignants devront concéder certaines adaptations à la pédagogie pure.

Logement des stagiaires :

Les situations sont diverses selon les établissements.

Il semblerait que l'offre soit suffisante sur Paris et Lyon.

Volume des recrutements :

La tendance pour les années à venir serait :

- augmentation des stagiaires de catégorie C
- stabilisation des effectifs de cadres B
- léger retrait du volume des cadres A

Matériels Informatique :

L'Ecole a demandé aux services centraux un renouvellement du parc informatique tant au niveau des serveurs que des portables..., à suivre.

Règles de vie à l'ENFIP :

Voici déjà le 2^{ème} CTPS que **FODGFIP** réclame que soit abordé ce sujet.

Elles ont été fixées par un arrêté de 2002.

Pour les administratifs ce sont les horaires variables pour tous.

Pour les enseignants, à l'heure actuelle il existe 2 régimes différents, selon la filière, soit le forfait soit les horaires variables.

En l'état des choses, le directeur ne souhaite pas de remise en cause de l'existant, il entend garder les spécificités des uns et des autres et ne veut pas d'un seul régime pour les enseignants.

Il propose de ne pas ajouter de complexité entre nous, et indique qu'il faudra être attentifs à la rédaction du nouvel arrêté car son écriture ne sera pas évidente.

Pour **FODGFIP**



c'est une réponse qui à le mérite de ne pas bouleverser les choses dans une période déjà bien chargée.

Bien évidemment pour le syndicat nous considérons qu'il s'agit d'une réponse globale, et qu'elle ne saurait trouver des déclinaisons locale !

TBI/Enseignements

En fin d'année dernière, pour des raisons d'aubaine budgétaire un certain nombre de TBI (tableau blanc interactif) on été achetés.

Cet achat précipité par l'échéance budgétaire de fin d'année



a été réalisé sans concertation avec les enseignants, or le tbi est bien loin de faire l'unanimité dans le corps enseignant.

Si pour **FODGFIP** des orientations pédagogiques peuvent être envisagées au niveau de l'ENFIP, cela ne saurait être fait en dehors d'une large débat avec les enseignants.

La pédagogie n'est pas une et indivisible. Il s'agit de transmission de messages entre humains et chaque homme est unique, aussi bien celui qui reçoit l'enseignement que celui qui le donne.

Ce qui est primordial, c'est ce que retient le stagiaire !



Ce que retient le stagiaire passe par ce qu'il reçoit, et ce qu'il reçoit est dépendant de la qualité de la relation "communicante" établie entre lui et l'enseignant.

Le métier de l'enseignant c'est de savoir établir, puis gérer ces relations individuelles et collectives vers chaque stagiaire et vers le groupe.

Certains ont besoin de faire preuve d'autorité, d'autres d'humour.

Certains suivent toujours la même ligne directrice alors que d'autres dispensent un cours à faces multiples.

Certains haussent le ton alors que d'autres le baisse.

Certains utilisent beaucoup de supports vidéo, d'autres beaucoup moins.

Certains souhaitent utiliser le tbi et d'autres non !

Devant la complexité de la chose on voit bien qu'une réponse univoque est inopérante, de même qu'il est impossible de déterminer de façon administrative comment et avec quoi cette relation doit être établie.

La sensibilité humaine ne se met pas en équation.

Nul ne peut se mettre à la place de l'enseignant devant ses stagiaires.



S'il n'est pas présent le cours n'a pas lieu ; si c'est un autre enseignant c'est un autre cours.

Organisation des directions de l'ENFIP :

□ La Direction du Pilotage et des Ressources

Par héritage les services étaient répartis sur trois sites : Noisiel, Noisy et Clermont. Fin 2010 début 2011 Noisiel a rejoint Noisy et il ne reste plus que deux implantations. Pour des raisons humaines et

historiques (la création des pôles de l'ex DRF) on a continué à fonctionner avec deux implantations (siège et Clermont).

Aujourd'hui, par soucis de réactivité, la direction estime possible et sans dommage pour les personnes de tout regrouper à Noisy (6^{ème} et 7^{ème} étage après avoir récupéré des surfaces) par le transfert de 3 emplois B et d'un C de Clermont.

Pour **FODGFIP** il est primordial que le côté humain soit préservé.

Si la création de l'ENFIP emporte le principe d'une unicité de pilotage acceptée par tous, il n'en demeure pas moins que nous resterons vigilants à ce que les engagements précédents pris par la direction soient respectés. E en d'autres termes il ne saurait être question de volontariat quelque peu contraint pour permettre les réorganisations. Lorsque cela se fait à l'occasion de départs volontaires que ce soit en mutation ou en retraite, il n'y a pas de difficultés.

□ La Direction du Recrutement

Dans le cadre des concours, l'option a été prise de regrouper toutes les copies à Lille.

Dans l'optique de la mise en place des futures scolarités fusionnées, se pose la question de l'organisation des épreuves de concours pour la région parisienne. Historiquement à la disparition de la DSIP cette tâche avait été dévolue à la DRF pour la filière fiscale. Aujourd'hui la filière gestion publique continue d'organiser ses concours, et Paris est (re)devenue une seule direction comme toutes les DDFIP : dans ces conditions il n'y a plus de raisons objective que l'ENFIP organise les concours de Paris.

Un division "jury" est créée, car on estime que le jury doit avoir un vision non seulement sur l'oral

de la fin du concours mais aussi sur l'ensemble du concours. Cela englobe y compris les problèmes de confidentialité et les différents visas.

FODGFIP a réclamé que cette direction intervienne de façon appuyée sur la publicité qui doit être faite pour les concours. Notamment pour les concours de la sphère cadastre et informatique dont nous demandons depuis longtemps qu'ils puissent bénéficier d'une publicité plus attractive afin de palier à une certaine désaffection des candidats.

□ Direction de la Formation Continue.

L'organisation visée consiste à faire travailler le siège sur le pilotage et les établissements en opérationnel.

Pour les transferts de personnes c'est la politique de l'ENFIP qui s'applique : le volontariat et la progressivité de la montée en charge.

L'e formation sera pilotée depuis le siège mais en s'appuyant sur les cellules existantes de Nevers et de Noisiel.

Pour **FODGFIP** l'e formation, n'a d'efficacité que :

- sur un champ d'intervention limité
- sur des matières qui s'y prêtent
- avec des outils dédiés.

Le principe de la formation hors du lieu de travail doit demeurer la règle, qu'il s'agisse d'un espace dédié ou d'un "ailleurs" géographique.

La progression de l'e formation au sein de l'ENFIP va doubler cette année ! Cette progression importante s'explique par la faiblesse du niveau antérieur. Pour FODGFIP il est impensable de vouloir maintenir des taux équivalents pour les années futures, sous peine de dérive pédagogique que nous ne saurions cautionner.



BULLETIN D'ADHESION

FO DGFIP
la force syndicale

NOM : _____ PRÉNOM : _____

Pour la filière fiscale n°DCI : _____

GRADE : _____ QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : _____%

AFFECTATION : _____
déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. - DGFIP)

Fait à _____ le _____
(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu